

Pro Senectute Fribourg
Fribourg

Rapport de l'organe de révision

2023

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg

Sommaire

Rapport de l'organe de révision

Comptes annuels 2023 :

- bilan au 31 décembre 2023
- compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2023
- tableau des flux de trésorerie du 1er janvier au 31 décembre 2023
- tableau de variation du capital du 1er janvier au 31 décembre 2023
- annexe aux comptes 2023

Fribourg, le 23 février 2024

Pro Senectute Fribourg

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au conseil de fondation de

Pro Senectute Fribourg
1700 Fribourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de **Pro Senectute Fribourg** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2023**. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, aux statuts et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels avec un **total du bilan de CHF 3'464'564.89** ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Düdingen/Guin, le 23 février 2024

axalta Revisionen AG

ppa. Gregory Jeckelmann
Expert-réviseur agréé
Expert comptable diplômé
Réviseur responsable

Michael Buchs
Expert-réviseur agréé
Expert comptable diplômé

Annexes: - Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG**Bilan****au 31 décembre 2023**

	Annexe	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
A C T I F			
Trésorerie	2.1	2 437 342.57	1 130 362.01
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	2.2	9 000.00	772 456.27
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.3	323 713.10	339 834.90
Autre créances à court terme	2.3	33 981.26	7 695.52
Stocks	2.4	0.00	220 304.97
Actifs de régularisation	2.5	34 387.80	42 711.85
Total actif circulant		2 838 424.73	2 513 365.52
Immobilisations financières	2.6	114 997.10	116 171.50
Immobilisations corporelles	2.7	483 679.56	560 219.78
Immobilisations incorporelles	2.8	27 463.50	56 551.99
Total actif immobilisé		626 140.16	732 943.27
TOTAL A C T I F		3 464 564.89	3 246 308.79
P A S S I F			
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	2.9	68 600.88	105 820.48
Passifs de régularisation	2.10	336 360.00	386 979.92
Capitaux étrangers à court terme		404 960.88	492 800.40
Fonds affectés		574 946.80	586 713.85
Capital des fonds affectés		574 946.80	586 713.85
Capital libre généré		2 261.45	2 261.45
Capital lié généré		2 482 395.76	2 164 533.09
Résultat annuel		0.00	0.00
Capital de la fondation		2 484 657.21	2 166 794.54
TOTAL P A S S I F		3 464 564.89	3 246 308.79

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG
Compte de résultat
2023

	Annexe	2 023 CHF	2 022 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		4 335 922.96	4 283 114.44
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2 354 289.75	2 251 821.90
Contribution des collectivités publiques		908 000.00	641 000.00
Produits de prestations fournies		7 598 212.71	7 175 936.34
Dons et legs		414 416.39	274 924.77
Produits des dons et legs		414 416.39	274 924.77
Total des produits d'exploitation		8 012 629.10	7 450 861.11
Conseils et information		-1 192 472.42	-1 461 389.17
Contributions et donations versées (aides financières)		-1 034 376.32	-952 343.83
Services		-3 942 878.26	-3 545 832.16
Cours		-888 435.87	-917 273.03
Charges liées à la recherche de fonds		-96 971.25	-94 558.28
Charges administratives		-596 406.42	-305 992.00
Charges des prestations	2.11	-7 751 540.54	-7 277 388.47
Résultat d'exploitation		261 088.56	173 472.64
Produits financiers		74 946.35	27 107.46
Charges financières		-42 028.94	-187 707.49
Résultat financier		32 917.41	-160 600.03
Produits hors exploitation		147 281.75	129 400.45
Charges hors exploitation		-145 513.35	-125 705.45
Résultat hors exploitation		1 768.40	3 695.00
Bénéfice comptables résultant sortie immobilisations		10 321.25	
Charges exceptionnelles		0.00	0.00
Résultat exceptionnel		10 321.25	0.00
Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de la fondation		306 095.62	16 567.61
Prélèvement aux fonds affectés		163 529.30	221 378.25
Attribution aux fonds affectés		-151 762.25	-253 045.77
		11 767.05	-31 667.52
Résultat annuel avant variation du capital de la fondation		317 862.67	-15 099.91
Prélèvement au capital lié généré		21 830.00	21 830.00
Attribution au capital libre généré		0.00	0.00
Attribution au capital lié généré		-339 692.67	-6 730.09
		-317 862.67	15 099.91
RESULTAT ANNUEL		0.00	0.00

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG**Tableau des flux de trésorerie**

	2 023 CHF	2 022 CHF
Résultat annuel avant variation du capital de la fondation	317 862.67	-15 099.91
Variation du capital des fonds	-11 767.05	31 667.52
Amortissements	112 733.56	120 908.86
Bénéfice provenant de l'alinéation d'actifs immobilisés	-10 321.25	
Variation des actifs cotés en bourse	763 456.27	76 070.26
Variation des créances	-10 163.94	8 168.27
Variation des stocks	220 304.97	-66 136.77
Variation des actifs de régularisation	8 324.05	3 329.20
Variation des dettes à court terme	-37 219.60	-11 467.20
Variation des passifs de régularisation	-50 619.92	128 336.07
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	1 302 589.76	275 776.70
Investissements dans les immobilisations financières	-3 825.60	-23 996.60
Investissements dans les immobilisations corporelles	-8 092.10	0.00
Investissements dans les immobilisations incorporelles	0.00	0.00
Désinvestissement en immobilisations financières	5 000.00	0.00
Désinvestissement en immobilisation corporelles	11 308.50	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	4 390.80	-23 996.60
Variation de la trésorerie	1 306 980.56	251 780.10
Justification:		
Solde de trésorerie au 1er janvier	1 130 362.01	878 581.91
Solde de trésorerie au 31 décembre	2 437 342.57	1 130 362.01
Variation de la trésorerie	1 306 980.56	251 780.10

FONDATION PRO SENECTUTE FRIBOURG

Tableau de variation du capital

	01.01.2023 CHF	Prélèvement CHF	Attribution CHF	31.12.2023 CHF
Fonds des districts	51 092.97	-14 340.00	0.00	36 752.97
Fonds AFI (Aides Financière individuelles)	6 750.66	0.00	4 383.10	11 133.76
Fonds Gruyérien	37 224.57	-2 420.00	0.00	34 804.57
Fonds Glâne	6 281.35	0.00	5 331.35	11 612.70
Fonds de fondations diverses	91 677.70	-123 270.80	121 607.80	90 014.70
Fonds de développement projets	307 645.80	-16 914.65	6 440.00	297 171.15
Fonds adaptation au logement	29 882.15	-3 050.00	0.00	26 832.15
Fonds personnes âgées dans besoin	6 837.05	-2 763.05	0.00	4 074.00
Fonds Génération dans Classes	24 321.60	-770.80	14 000.00	37 550.80
Fonds Aides administratives	20 000.00	0.00	0.00	20 000.00
Fonds AFI personnes non voyantes	5 000.00	0.00	0.00	5 000.00
Total capital des fonds affectés	586 713.85	-163 529.30	151 762.25	574 946.80
Capital libre généré	2 261.45	0.00	0.00	2 261.45
Legs non affectés	701 621.00	0.00	0.00	701 621.00
Fonds d'achat d'immobilisations	115 490.00	-21 830.00	0.00	93 660.00
Fonds modification loi	200 000.00	0.00	0.00	200 000.00
Fonds de fluctuation des contributions publics (OFAS)	553 902.00	0.00	0.00	553 902.00
Fonds modification règlement AFI	30 000.00	0.00	0.00	30 000.00
Fonds impact diminution OFAS-Senior+	80 000.00	0.00	0.00	80 000.00
Fonds secteur social	50 000.00	0.00	0.00	50 000.00
Fonds nouveau logiciel GERAS	25 000.00	0.00	0.00	25 000.00
Fonds développement "services"	210 000.00	0.00	190 000.00	400 000.00
Fonds pour variation des cours boursiers	141 790.00	0.00	0.00	141 790.00
Fonds modification RH	56 730.09	0.00	149 692.67	206 422.76
Total capital lié généré	2 164 533.09	-21 830.00	339 692.67	2 482 395.76
Résultat annuel	0.00	0.00	0.00	0.00
Total capital de la fondation	2 166 794.54	-21 830.00	339 692.67	2 484 657.21

	01.01.2022 CHF	Prélèvement CHF	Attribution CHF	31.12.2022 CHF
Fonds des districts	18 517.87	-9 734.00	42 309.10	51 092.97
Fonds AFI (Aides Financière individuelles)	3 217.39	0.00	3 533.27	6 750.66
Fonds Gruyérien	42 939.12	-5 714.55	0.00	37 224.57
Fonds Glâne	0.00	0.00	6 281.35	6 281.35
Fonds de fondations diverses	76 294.55	-124 614.45	139 997.60	91 677.70
Fonds de développement projets	310 066.05	-7 950.25	5 530.00	307 645.80
Fonds repas de Noël	42 309.10	-42 309.10	0.00	0.00
Fonds adaptation au logement	29 882.15	0.00	0.00	29 882.15
Fonds personnes âgées dans besoin	9 088.10	-5 467.05	3 216.00	6 837.05
Fonds Covid en 2020	5 689.35	-5 689.35	0.00	0.00
Fonds Génération dans Classes	6 447.65	-2 126.05	20 000.00	24 321.60
Fonds Table d'Hôtes	5 595.00	-17 773.45	12 178.45	0.00
Fonds Aides administratives	0.00	0.00	20 000.00	20 000.00
Fonds AFI personnes non voyantes	5 000.00	0.00	0.00	5 000.00
Total capital des fonds affectés	555 046.33	-221 378.25	253 045.77	586 713.85
Capital libre généré	2 261.45	0.00	0.00	2 261.45
Legs non affectés	701 621.00	0.00	0.00	701 621.00
Fonds d'achat d'immobilisations	137 320.00	-21 830.00	0.00	115 490.00
Fonds modification loi	200 000.00	0.00	0.00	200 000.00
Fonds de fluctuation des contributions publics (OFAS)	553 902.00	0.00	0.00	553 902.00
Fonds modification règlement AFI	30 000.00	0.00	0.00	30 000.00
Fonds impact diminution OFAS-Senior+	80 000.00	0.00	0.00	80 000.00
Fonds secteur social	50 000.00	0.00	0.00	50 000.00
Fonds nouveau logiciel GERAS	25 000.00	0.00	0.00	25 000.00
Fonds développement "services"	210 000.00	0.00	0.00	210 000.00
Fonds pour variation des cours boursiers	141 790.00	0.00	0.00	141 790.00
Fonds modification RH	50 000.00	0.00	6 730.09	56 730.09
Fonds modification RPT	0.00	0.00	0.00	0.00
Total capital lié généré	2 179 633.00	-21 830.00	6 730.09	2 164 533.09
Résultat annuel	0.00	0.00	0.00	0.00
Total capital de la fondation	2 181 894.45	-21 830.00	6 730.09	2 166 794.54

Fondation Pro Senectute Fribourg

Annexe aux comptes annuels

au 31 décembre 2023

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

1.1 Bases de la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Fribourg, avec son siège à Fribourg, ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (cadre conceptuel, RPC 21 et les RPC fondamentales (Swiss GAAP RPC 1 à 6)). Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Fribourg et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilités publique qui récoltent des dons).

1.2 Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

1.3 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur boursière du 31 décembre.

La stratégie de placement a été définie par le Conseil de fondation et se réfère aux limites de placement liées aux obligations des Caisses de pensions selon l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle.

1.4 Créances résultant de ventes et de prestations de services

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est calculée forfaitairement selon les échéances des factures.

1.5 Stocks

Lors de la remise des Moyens Auxiliaire à la société Sodimed SA, les stocks ont été vendus et amortis. Il n'existe plus à la date du 31.12.2023 de stocks.

1.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Aménagement des locaux	20 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2023

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation (suite)

1.7 Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse

Le contrat de subvention avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été signé pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025. L'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations ainsi qu'à la distinction entre les prestations subventionnées et non subventionnées dans la comptabilité analytique tenue par Pro Senectute Fribourg a été réalisée, pour la première fois, avec les outils de Pro Senectute Suisse, sur les comptes 2018¹. Diverses clés de répartition fondées sur des hypothèses et des estimations ont été utilisées dans ce cadre. Des échanges entre l'OFAS et Pro Senectute Suisse ont lieu en permanence en vue de la définition des différentes clés de répartition et de l'attribution des diverses prestations. Au cas où des révisions de Pro Senectute Fribourg donneraient lieu à des changements importants dans l'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations, le décompte adressé à l'OFAS serait corrigé immédiatement (de même que les comptes annuels, si nécessaire). Pro Senectute Fribourg a été soumise à une révision de sa comptabilité de ce type par l'Office fédérale des assurances sociales au niveau fédéral au printemps 2023 avec quelques ajustements à faire pour les années à venir. Les détails de ces ajustements ont été convenus avec Pro Senectute Suisse en décembre 2023.

Au moment de l'établissement des comptes annuels, les volumes de prestations définis n'ont pas tous été atteints par Pro Senectute Fribourg pour l'exercice 2023. Dans la situation actuelle, certaines prestations de Pro Senectute Fribourg ont dû être réduites (interventions (services)). Pour l'exercice 2023, il est possible de compenser au sein de l'ensemble du domaine de prestations 2 des volumes non réalisés par des volumes excédentaires dans d'autres sous-domaines de prestations. Ce qui est le cas pour Pro Senectute Fribourg. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée pour l'exercice 2023.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités d'exploitation	2'293'998.17	982'137.82
Liquidités affectées à des buts particuliers	143'344.40	148'224.19
	2'437'342.57	1'130'362.01

2.2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

	31.12.2023	31.12.2022
Obligations	0.00	280'142.96
Actions	0.00	316'219.03
Autres	9'000.00	176'094.28
	9'000.00	772'456.27
Placements en CHF	9'000.00	572'003.86
Placements en monnaies étrangères	0.00	200'452.41
	9'000.00	772'456.27

¹ Cette comptabilité analytique « fédérale » est à distinguer de la comptabilité analytique spécifique, qui reprend l'ensemble des secteurs (surtout les secteurs non subventionnés au niveau fédéral). Cette seconde comptabilité est présentée au canton dans le cadre des négociations cantonales ; elle permet également de mieux définir les overhead et leur répartition dans les différents secteurs.

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2023

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.3 Créances

	31.12.2023	31.12.2022
Créances envers d'autres Organisation Pro Senectute	4'500.00	2'600.00
Créances envers les collectivités publiques	7'263.91	4'945.52
Créances envers les tiers	370'930.45	371'993.90
Rectification de valeurs des créances de tiers	-25'000.00	-32'000.00
	357'694.36	347'530.42

2.4 Stocks

	31.12.2023	31.12.2022
Stocks	0.00	367'174.95
Correction de valeur des stocks	0.00	-146'869.98
	0.00	220'304.97

2.5 Actifs de régularisation

	31.12.2023	31.12.2022
Charges payées d'avance	32'784.80	20'722.30
Produits à recevoir	1'603.00	21'989.55
	34'387.80	42'711.85

2.6 Immobilisation financières

	31.12.2023	31.12.2022
Garanties de loyer	94'394.20	92'184.10
Prêt à long terme	20'602.90	23'987.40
	114'997.10	116'171.50

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2023

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.7 Immobilisations corporelles

	Total	Aménage- ments	Mobilier	Informatique	Véhicules
<i>Etat au 01.01.2022</i>					
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.30	373'492.45	106'126.65
Amortissements cumulés	-896'997.11	-189'938.91	-253'713.30	-368'048.10	-85'296.80
Valeurs comptables nettes	645'985.49	-436'788.99	182'922.30	5'444.35	20'829.85
<i>Coûts d'acquisition</i>					
Entrées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Amortissements cumulés</i>					
Amortissements planifiés	-85'765.71	-31'336.41	-43'044.85	-4'161.30	-7'223.15
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Etat au 31.12.2022</i>					
Coûts d'acquisition	1'542'982.60	626'727.90	436'635.60	373'492.45	106'126.65
Amortissements cumulés	-982'762.82	-221'275.32	-296'758.15	-372'209.40	-92'519.95
Valeurs comptables nettes	560'219.80	405'452.58	139'877.45	1'283.05	13'606.70
<i>Coûts d'acquisition</i>					
Entrées	8'092.10	0.00	0.00	0.00	8'092.10
Sorties	-40'469.85	0.00	-5'385.00	0.00	-35'084.85
<i>Amortissements cumulés</i>					
Amortissements planifiés	-83'645.07	-31'336.40	-43'044.85	-1'282.02	-7'981.80
Sorties	39'482.60	0.00	4'397.75	0.00	35'084.85
<i>Etat au 31.12.2023</i>					
Coûts d'acquisition	1'510'604.85	626'727.90	431'250.60	373'492.45	79'133.90
Amortissements cumulés	-1'026'925.29	-252'611.72	-335'405.25	-373'491.42	-65'416.90
Valeurs comptables nettes	483'679.56	374'116.18	95'845.35	1.03	13'717.00

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2023

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.8 Immobilisations incorporelles

	Logiciels informatiques
Etat au 01.01.2022	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-339'033.01
Valeurs comptables nettes	91'695.14
Entrées	0.00
Sorties	0.00
Amortissements	-35'143.15
Etat au 31.12.2022	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-374'176.16
Valeurs comptables nettes	56'551.99
Entrées	0.00
Sorties	0.00
Amortissements	-29'088.49
Etat au 31.12.2023	
Valeurs d'acquisitions	430'728.15
Amortissements cumulés	-403'264.65
Valeurs comptables nettes	27'463.50

2.9 Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services

	31.12.2023	31.12.2022
Dettes envers Pro Senectute Suisse	0.00	207.00
Dettes envers des tiers	68'600'88	105'613.48
	68'600.88	105'820.48

2.10 Passifs de régularisation

	31.12.2023	31.12.2022
Vacances et heures supplémentaires du personnel	98'000.00	94'000.00
Autres	238'360.00	292'980.02
	336'360.00	386'979.92

Fondation Pro Senectute Fribourg
Annexe aux comptes annuels
au 31 décembre 2023

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat (suite)

2.11 Charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charge de projets et en charges administratives / liées à la recherche fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

Charges des prestations en 2023 :

	Total	frais de personnel	Charges d'exploitation	Amortissement
Conseils et information	1'192'472.42	894'188.00	260'293.21	37'991.21
Contributions et donations versées (aides financières)	1'034'376.32	0.00	1'034'376.32	0.00
Services	3'942'878.26	3'056'023.45	845'707.06	41'147.75
Cours	888'435.87	428'489.30	447'996.82	11'949.76
Charges liées à la recherche de fonds	96'971.25	26'533.77	69'310.14	1'127.34
Charges liées à l'administration	596'406.43	482'914.59	92'974.33	20'517.51
	7'751'540.54	4'888'149.10	2'750'657.88	112'733.56

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
 En % de la totalité des charges des prestations 8.9%

Charges des prestations en 2022 :

	Total	frais de personnel	Charges d'exploitation	Amortissement
Conseils et information	1'461'389.17	1'067'501.07	344'847.40	49'040.69
Contributions et donations versées (aides financières)	952'343.83	0.00	952'343.83	0.00
Services	3'545'832.16	2'898'026.03	604'170.08	43'636.06
Cours	917'273.03	518'848.51	382'537.08	15'887.44
Charges liées à la recherche de fonds	94'558.28	26'319.06	67'030.13	1'209.09
Charges liées à l'administration	305'992.00	242'398.54	52'457.74	11'135.72
	7'277'388.47	4'753'093.21	2'403'386.26	120'909.00

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)
 En % de la totalité des charges des prestations 5.5%

Fondation Pro Senectute Fribourg

Annexe aux comptes annuels

au 31 décembre 2023

3. Informations complémentaires

3.1 Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Fribourg est assuré auprès du Groupe Mutuel contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une caisse privée, indépendante de Pro Senectute Fribourg. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture estimé de la caisse de pension est de 109%.

	31.12.2023	31.12.2022
Charges de prévoyance annuelles	131'212.50	134'198.60

3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches

Aucun honoraire et aucun jeton de présence ne sont versés aux membres du Conseil de fondation.

La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

Une seule personne est chargée de la gestion, son directeur. On se réfère au art. 24 et 45 de la Swiss GAAP RPC 21.

3.3 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 100 au cours de l'exercice sous revue.

3.4 Contrat de location à long terme hors bilan

Pro Senectute Fribourg est tenu par un contrat de location à moyen/long terme avec un prestataire informatique pour son parc informatique. La durée du contrat est de 48 mois et arrivera à échéance en 2024. Le montant des garanties de loyer est de CHF 94'394.20. Le contrat de location pour le parc informatique est de CHF 11'243 pour la fin de la période (jusqu'en été 2024).

3.5 Autre information

L'exercice 2023 n'a plus été impacté par la pandémie sanitaire : on constate la reprise normale des activités de sport et formation à la hauteur des fréquentations de 2019. En 2023, dans le cadre de la révision périodique des prestations par l'Office Fédéral des Assurances Sociales, la répartition des coûts par prestation a dû être adapté, ce qui modifie à la hausse les effets de la règle des 50%, et donc le retour d'une partie de la subvention à l'OFAS malgré une hausse souhaitée des charges.

La Fondation Pro Senectute Fribourg a également fêté son centenaire durant l'année 2023 avec un programme spécial.

Les Moyens Auxiliaires de Pro Senectute Fribourg ont été cédés à l'entreprise Sodimed SA au 1^{er} juin 2023. Les 2 partenaires sont liés par un contrat de partenariat.

Pro Senectute Fribourg a repris la gestion de l'immeuble de la Rose d'Automne à Villars-sur-Glâne dès le 1^{er} octobre 2023. Cet immeuble dispose de 50 appartements pour seniors.

Pour de plus amples renseignements concernant la Fondation Pro Senectute Fribourg, veuillez consulter notre site internet, où vous trouverez le rapport d'activité (Qui sommes-nous, Rapport d'activité).

Fondation Pro Senectute Fribourg

Rapport de performance

au 31 décembre 2023

Buts de l'organisation (selon Statuts du 20 mars 2018, approuvés le 30 avril 2018 par l'Autorité de surveillance des fondations)

Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton de Fribourg.

La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions

- **Le conseil de fondation**
- **L'organe de révision**
- **La direction**

Le conseil de fondation :

- a) représenter la fondation à l'égard des tiers, désigner les personnes ayant le droit de signer et décider du mode de signature ;
- b) élire ses membres et désigner l'organe de révision ;
- c) arrêter le budget et approuver les comptes annuels ;
- d) établir le rapport annuel de gestion ;
- e) fixer les principes régissant ses activités dans un ou plusieurs règlements qui, tout comme d'éventuelles modifications ultérieures, doivent être soumis pour approbation à l'autorité de surveillance.

Il se compose d'au moins sept membres représentant les différentes régions du canton. Le conseil se constitue lui-même en nommant un président et un vice-président. Il se complète et se renouvelle par cooptation.

Les mandats des membres du conseil ont une durée de quatre ans. Ils se renouvellent tacitement.

La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur.

Au 31 décembre 2023, les personnes suivantes sont membres de plein droit du conseil de fondation de Pro Senectute Fribourg :

Pierre Marie Alphonse Aeby, président, avec signature collective à deux
Laurent Louis Menoud, vice-président, avec signature collective à deux
Doris Roche-Etter, membre
Claude Max Plüss, membre
Pierre Alexis Cottier, membre
André Henri Schneuwly, membre
Christian Morard, membre
Jaquier Armand Alfred, membre

Emmanuel Michielan, directeur, avec voix consultative, avec signature collective à deux

Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2023

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions (suite)

L'organe de révision :

- a. vérifie chaque année les comptes de la fondation et soumet au conseil de fondation un rapport;
- b. communique au conseil de fondation les lacunes constatées et en informe l'Autorité de surveillance des fondations si elles ne sont pas comblées dans un délai raisonnable ;
- c. est désigné pour trois ans par le conseil de fondation ; son mandat peut être reconduit.

La direction (cf. ci-dessous)

1. Le directeur ou la directrice est engagé-e par le conseil de fondation.
2. La direction est responsable de la gestion courante et a les tâches suivantes :
 - a) exécuter les décisions du conseil de fondation ;
 - b) diriger l'ensemble des opérations de la fondation ;
 - c) engager les collaboratrices-teurs et en déterminer le cahier des charges ;
 - d) représenter la fondation au niveau opérationnel ;
 - e) négocier et conclure les divers contrats inhérents à la gestion en accord avec le conseil de fondation;
 - f) gérer le budget et les comptes ;
 - g) préparer le rapport annuel de gestion ;
 - h) établir des propositions à l'attention du Conseil de fondation ;
 - i) organiser la recherche de fonds ;
 - j) collaborer au niveau national avec Pro Senectute Suisse.
3. La direction prend toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de la fondation. Elle peut déléguer certaines tâches partielles à des tiers.

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

Pro Senectute Fribourg atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans différents domaines distincts, sur tout le territoire cantonal, en français et en allemand :

1. La consultation sociale, soit :
 - a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
 - b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
 - c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
 - d. **Appui administratif**
 - e. **Aide financière individuelle**

Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2023

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition (suite)

2. La prévention par le sport, la formation, les activités de loisirs et la culture soit :
 - a. **Sport** : cours de prévention via de multiples offres de pratique de sports (conditions, formation initiale et continue des monitrices dictées par l'Office fédéral du sport), conférences
 - b. **Formation** : cours de prévention via de multiples offres (programme semestriel)
 - c. **Loisirs** : nombreux groupes d'aînés, nombreuses activités (programme semestriel)
 - d. **Culture** : offre de concerts, séances de cinéma ou spectacles à prix réduits

3. Le **Travail socio-communautaire**, soit :
 - a. La mise à disposition d'animation socio-culturelle à l'attention des communes ou groupement de communes
 - b. La référence sociale ou accompagnement social ou conciergerie sociale dans les immeubles principalement habités par des personnes âgées
 - c. L'organisation de projets à vocation communautaire avec d'autres partenaires

4. Les services de maintien à domicile non médicalisé, soit :
 - a. **Service de nettoyage** : offres complémentaires aux 7 services d'aide et de soins à domicile
 - b. **Service de visites à domiciles** : destiné à combattre la solitude
 - c. **Service d'accompagnements administratifs** : soutien à la préparation des paiements et à la gestion des affaires administratives
 - d. **Service de déclaration d'impôts** : par le biais de collaborateurs retraités, principalement de la direction des finances du canton
 - e. **Tables d'hôte et tables de bistrot** : destinées à combattre la solitude et à permettre des repas sains et conviviaux, en collaboration avec la Direction de la santé et des affaires sociales du canton
 - f. **Service de transport** : par le biais de son représentant local, destiné pour faciliter le maintien à domicile des personnes visitant les foyers de jour, ainsi que la décharge de leurs proches aidants.
 - g. **Aide numérique** : apporté aux séniors via la mise sur pied de permanences ou cafés numériques, en collaboration avec les communes.

5. **Prestations intergénérationnelles** : Seniors dans les salles de classe en partenariat avec la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

6. **Séminaires de préparation à la retraite** : en collaboration avec AvantAge des séminaires sont organisés avec l'aide de ProSenectute.

La charte PROSEC 2022-2024 est disponible sur notre site internet (<https://fr.prosenectute.ch/fr/qui-sommes-nous/notre-fondation.html>). Elle y décrit la vision, les différentes missions, les valeurs, les services et prestations ainsi que la gouvernance de Pro Senectute Fribourg.

Fondation Pro Senectute Fribourg
Rapport de performance
au 31 décembre 2023

Estimation du travail bénévole

Pour l'année 2023, Pro Senectute Fribourg a pu compter, sur l'appui d'environ 400 bénévoles. Avec un engagement moyen de 150 heures par personne, cela représente un apport de 60'000 heures par année. Soit le travail de 30 EPT. Une nouvelle *charte du bénévole* a été validée en 2022, notamment par le Service des contributions du canton de Fribourg. Elle intègre les nouvelles exigences de l'OFAS.